

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVELLE

Compte-rendu du conseil municipal du 16 juin 2016

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 16 juin 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Cécile PONSOT, Alain LAMBERT, Jérôme FOLLEA, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER - Boudou GANOU - Sylvère CHEVALLIER

Excusés : Léon LENZ – Jean-Yves MENGUY, Hubert BIDAUT (pouvoir à Cécile PONSOT),

Le compte-rendu du 07 avril 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

Centre bourg : Contrat cap 100% avec le Conseil Départemental

Le maire donne lecture du contrat cap 100% du Conseil Départemental qui fixe les dispositions du programme pour les travaux du centre bourg.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce contrat.

Avis pour projet de fusion des communautés de communes

Le Maire donne lecture du projet de périmètre pour la fusion des communautés de communes des Sources de la Tille et du canton de Selongey pour lequel il est demandé aux communes de donner leur avis.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir son précédent avis donné dans la délibération n° 965 du 10 décembre 2015 qui est de refuser la fusion entre la communauté de communes des Sources de la Tille et la communauté de communes de Selongey souhaitant une fusion plus large à l'échelle du Pays Seine et Tille.

SICECO : nouveau périmètre

Mme la Préfète vient de notifier à la commune l'arrêté portant projet d'extension de périmètre du SICECO : les 7 communes qui appartenaient en même temps au Grand Dijon et au SICECO seraient retirées du périmètre du Syndicat pour être uniquement gérées par la Communauté urbaine et les 24 communes du SIERT de Plombières-Les-Dijon qui ne font pas partie du Grand Dijon seraient intégrées au SICECO. Ce dernier serait donc composé de 681 communes (664 actuellement).

C'est à l'ensemble de ces 681 communes de se prononcer sur cette modification de périmètre selon la règle suivante de majorité : moitié des organes délibérants représentant la moitié au moins de la population totale.

Cette extension correspond à la demande qui avait été formulée par 544 communes du SICECO à la Préfecture fin 2015 et début 2016 et il est proposé donc aux membres du Conseil municipal de réitérer leur accord.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification du périmètre du SICECO proposé par l'arrêté susmentionné

Abribus allée des Tilleuls

Suite à une demande d'installation d'abribus sous l'allée des Tilleuls, le Maire informe avoir rencontré les services du département pour l'emplacement et qu'une subvention de 50% du prix HT peut être sollicitée. Des devis vont être demandés.

Règlement camping

Le conseil municipal valide le règlement intérieur du camping à compter du 01 juillet ainsi que les nouveaux tarifs

Tarifs 2016 :

Emplacement :	2 €
Adulte :	1.50 €
Enfant de 7 à 14 ans :	0.50 €
Véhicule :	1 €
Branchement électrique :	3 €
Branchement eau :	3 €

Tour de table des conseillers :

Jérôme FOLLEA informe d'une prochaine assemblée du GIP parc national.

Alain LAMBERT informe de la préparation d'une réunion publique avec le Cabinet CESTE pour la carte communale.

Eric LAMBERT demande si une cinquantaine de jeunes, dans le cadre d'intégration de leur école, peuvent passer 3 jours sur le terrain de camping fin septembre. Un accord de principe est donné.

Boudou GANOU informe de la préparation du prochain bulletin municipal pour une parution en juillet.

Le Maire rappelle la cérémonie le samedi 25 juin à 11 heures pour la fin des travaux des églises